

La préposition peut-elle être prédicative? Le cas de la préposition "en"

Danielle Leeman, Céline Vaguer

▶ **To cite this version:**

Danielle Leeman, Céline Vaguer. La préposition peut-elle être prédicative? Le cas de la préposition "en". Verbum (Presses Universitaires de Nancy), 2014, La prédication, L.Gardelle & D.Vigier (éds), XXXVI-2, pp.397-419. hal-00979983

HAL Id: hal-00979983
https://hal.science/hal-00979983

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Verbum XXXIV, 2013, n°

LA PRÉPOSITION PEUT-ELLE ÊTRE PRÉDICATIVE ? LE CAS DE LA PRÉPOSITION *EN*

Danielle LEEMAN
Université Paris Ouest Nanterre La Défense & Laboratoire ICAR (CNRS UMR 5191), ENS/Université Lyon 2

Céline VAGUER
Université de Toulouse II-Le Mirail & Laboratoire CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263)

RÉSUMÉ

L'ajout de la forme <en + *Dét*$_{quant.}$ + *N*$_{durée}$> (en deux heures) *est utilisé pour démontrer l'aspect perfectif des verbes. À partir de là, l'hypothèse est que la préposition* en *elle-même est dotée d'une valeur aspectuelle perfective. Les observations sur corpus confirment l'hypothèse et montrent, en outre, une orientation vers le peu, voire jusque vers zéro – donc la possibilité pour cette construction d'exprimer l'instantané* (J'ai compris la situation en un éclair). *Cette identité sémantique donne lieu à une qualification du référent du sujet syntaxique (conformément à l'hypothèse de Guillaume) à travers le temps (court) que met l'agent à accomplir ce que dit le verbe* (Il a analysé la situation en moins d'une minute). *Une vérification complémentaire sur les ajouts dit « spatiaux »* (Professeur en Sorbonne) *et « notionnels »* (Un élève en difficulté) *conduit à considérer que l'aspect véhiculé par* en *concerne le jugement porté sur le sujet.*

ABSTRACT

The adjunct <en + *Dét*$_{quant.}$ + *N*$_{dur.}$> (en deux heures) *is commonly used to bring out the perfective aspect of verbs. On that basis, the hypothesis is that the preposition* en *conveys itself an aspectual perfective value. The observations on corpus bear out the hypothesis and point out a tendency to express short durations, and even zero duration – thus, the possibility for this construction to express the instantaneous aspect* (J'ai compris la situation en un éclair). *The aspectual value of* en *gives rise to a qualification of the syntactic subject's referent (according to Guillaume's hypothesis) throughout the short time which the agent takes in order to accomplish what the verb denotes* (Il a analysé la situation en moins d'une minute). *A further check on "spatial"* (Professeur en Sorbonne) *and "notional" values adjuncts* (un

élève en difficulté), *leading to consider that the aspect conveyed by* en *concerns the judgement passed on the subject.*

LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RÉFLEXION

Dans les descriptions grammaticales, la préposition est longtemps passée pour un simple outil imposé par la syntaxe, sans identité bien stable du point de vue sémantique – au point que certaines étaient dites « vides » : simples « chevilles » rendues indispensables par la grammaire pour la bonne articulation formelle de la structure [1].

> La langue distingue deux catégories de mots, les mots vides et les mots pleins […]. Le français a des mots vides, par exemple dans ses prépositions. (Vendryes, 1950 : 98-99)

G. Guillaume (1956-1957 : 130) range ainsi les prépositions dans les « parties du discours » (ou plutôt « de langue ») non prédicatives : elles permettent d'établir les relations syntactico-sémantiques qu'assuraient les cas en latin. G. Gougenheim (1950) s'interroge sur la pertinence de parler de la vacuité sémantique de *à, de, en* particulièrement – car la définition saussurienne du signe impose l'association d'un signifié à tout signifiant, mais l'identité d'un signifié possible n'apparaît pas évidente pour certaines de ces formes. Une dizaine d'années après, E. Spang-Hanssen (1963) opte plus prudemment pour la dénomination « prépositions incolores », et dans la même intention, P. Cadiot (1997) choisit trente ans plus tard à leur propos le qualificatif « abstraites ». Dans la période contemporaine, les travaux concernant le traitement automatique des langues (ou l'indexation des textes) rangent les prépositions (entre autres) dans les « stop words », mots vides qu'il n'y a par conséquent aucun intérêt à prendre/perdre le temps de décrire.

En revanche, l'originale approche « culiolienne », représentée dans le domaine des prépositions du français entre autres par J.-J. Franckel et D. Lebaud (1991), J.-J. Franckel et D. Paillard (2007), K. Oguma (2000) ou Y. Homma (2009) depuis les années quatre-vingt-dix, tout en rangeant les prépositions dans les « relateurs », n'en donne pas pour autant une description « à part » : comme les autres lexèmes, elles sont décrites par le biais d'une forme schématique retenant pour signifié (l'« invariant ») le rôle qu'elles jouent relativement à leur co-texte, rôle détectable sous toutes les variations observables en discours. Ainsi les prépositions seront-elles décrites de la même manière que les verbes, les noms ou les adjectifs (ce qu'illustrent les différentes contributions formant le recueil de J.-J. Franckel (éd.) 2002).

---

1 De même le *il* impersonnel de *Il pleut* serait là simplement parce que toute phrase en français doit avoir un sujet – mais ne serait pas pour autant corrélé à un signifié.

Nous nous prononçons également pour une conception de la langue comme système dont toutes les unités ont un statut similaire, étant des signes incluant un signifiant et un signifié : les prépositions sont donc des lexèmes aussi bien que les noms, les verbes ou les adjectifs. De fait, comme ces dernières catégories, elles imposent des distributions syntaxiques (la « sous-catégorisation ») et lexicales (la « sélection ») ; par exemple, il existe des prépositions qui, comme les noms, les verbes ou les adjectifs, admettent ou rejettent une complémentation zéro ou une complémentation conjonctive [2] :

[??]J'aime la blancheur / J'aime la blancheur de la neige

*Cette fille fréquente / Cette fille fréquente un jeune homme

*Il est désireux / Il est désireux de se faire admettre dans notre cercle

Je suis {pour, contre} Ø / [??]Je suis avec Ø / *Je suis malgré Ø

Avant que je sois ivre / [??]Malgré que je sois ivre / *Dans que je {sois, suis} ivre

Il est alors légitime de se demander si la préposition ne serait pas prédicative (aussi bien que le verbe, le nom ou l'adjectif dits « prédicatifs ») – ce qui engage à se donner préalablement une définition de ce que l'on entend par « prédicatif ». La préposition ne peut en effet être éventuellement reconnue comme prédicative que si l'on ne limite pas la prédicativité à une phrase contenant un verbe conjugué – ou facilement restituable s'il est ellipsé, comme dans les exclamations de type *Magnifique, cette photo !* (Desclés 2009) [3]. Or, dans la mesure où une préposition connaît l'emploi attributif *(Il est {pour, contre, avant, après})*, éventuellement sous une forme morphologique dédiée *(Elle est {dedans, dessous})*, on peut, comme pour l'adjectif dans l'exclamation (sans verbe conjugué), la considérer prédicative (l'énoncé *supra* équivalant à *Cette photo est magnifique*) [4]. Un argument supplémentaire est que, comme les parties du discours reconnues prédicatives, la préposition a des arguments (elle sous-catégorise et sélectionne son environnement, comme dit ci-dessus), pouvant s'analyser comme un verbe non actualisé (*l'homme a un chapeau / l'homme au chapeau*, cf. Gross 2012). Une troisième justification apparaît si de

---

2 Voir D. Leeman & C. Vaguer (2006a) et (2006b).

3 Pour J.-P. Desclés (2009 : 101-102), la préposition n'est pas elle-même prédicative mais, en tant qu'opérateur (elle apporte une détermination sémantique), elle forme un prédicat en se combinant avec un opérateur verbal (par exemple *être + sur* dans *le livre est sur la table*). Il nous semble cependant que l'on peut adopter à propos de *le livre sur la table* le même raisonnement que pour *Magnifique, cette photo* comparé à *Cette photo est magnifique*.

4 Selon C. Muller (1996 [1998] : 356-357), « il y a prédication à noyau prépositionnel dans « (8) *Avec ou sans sucre ?* ». Cet auteur suppose également que la préposition est prédicat lorsqu'elle n'entre pas dans la valence du verbe : « (9) *Il est sorti de la maison sans se retourner* » *(ibid.)*.

surcroît la préposition confère au sujet une identité particulière (Leeman 1996), ce qui est le cas de *en* – ainsi que l'a montré G. Guillaume dès 1919, sans que cette hypothèse soit invalidée par la suite (voir, entre autres, Cadiot 1997) [5].

Nous choisissons à dessein cette préposition, couramment considérée comme « vide » ou « incolore » ou « abstraite » – termes pudiques utilisés pour signifier la difficulté de lui attribuer une identité sémantique à la fois claire, spécifique et générale (*i.e.* s'appliquant à tous les emplois) – et qui de surcroît ne connaît pas l'emploi à complément zéro (**Elle est en*) – ce qui, vu ce qui précède, complique *a priori* la démonstration –, pour (tenter de) prouver à travers cet exemple que la catégorie « préposition » est bien susceptible d'être considérée comme prédicative, c'est-à-dire comme qualifiant (aussi) le sujet du procès. La démonstration ayant été faite ailleurs de ce caractère prédicatif en ce qui concerne les emplois dits « spatiaux » de *en* (Leeman 2012), nous partirons ici des emplois « temporels » avec l'objectif de montrer qu'eux aussi non seulement informent sur ce qu'indique le verbe ou le groupe verbal (en précisant la date de l'action, et/ou la durée de l'événement, et/ou l'aspect télique du fait rapporté, etc.), mais aussi entraînent un changement d'identité du sujet (conformément à l'hypothèse initiale de G. Guillaume *(op .cit.)* qui n'avait pas, toutefois, développé ce point) [6].

Dans un premier temps, nous rappelons l'idée (tirée des travaux de Z. Vendler 1967) que *en* marque l'aspect perfectif et télique du procès, dans les ajouts à sens temporel de type <*en* + $\text{Dét.}_{\text{Indéf.}}$ + N_{temps}> comme *en quelques secondes*. Les exemples (attestés), dans leur majorité, montrent que l'effet produit est celui d'une durée présentée comme courte, et que cela ouvre une qualification du référent du sujet (qu'il s'interprète comme « acteur », « agent », « cause », « moyen »…) du procès en question *(La sonnerie se déclenche en quelques secondes)* : du fait que d'autres prépositions possibles à cette place ne produisent pas le même effet (*pour quelques secondes*, *pendant quelques secondes*, *dans quelques secondes*, *après quelques secondes*…), la conclusion est que c'est bien la préposition *en* qui permet cette qualification du sujet – qu'elle est donc d'ordre prédicatif.

Nous produisons ensuite des arguments supplémentaires – tenant à la constitution du syntagme et à ses relations avec son co-texte, ainsi qu'aux locutions temporelles à tête *en* – étayant les hypothèses précédemment

---

5 Nous remercions pour leurs remarques Christian Bidard (Paris Ouest) et Denis Vigier (Lyon) – d'une exigence, mais aussi d'une patience, infatigables – et les experts anonymes qui ont évalué la proposition soumise.

6 K. Oguma (2000) reprend cette hypothèse mais à travers une reformulation culiolienne, en particulier pour analyser « l'emploi de *en* accolé aux termes indiquant […] le temps » dans des ajouts de type *en cette année consacrée à l'enfance*, *en ce mercredi 22 avril*.

présentées et aboutissant en outre à la conclusion que ces ajouts sont susceptibles de marquer l'instantanéité.

La troisième partie esquisse la vérification que le rôle prédicatif de *en* s'observe aussi dans d'autres emplois de la préposition.

HYPOTHÈSE SUR *EN* TÊTE DE SYNTAGME À COMPLÉMENT TEMPOREL

Traditionnellement, l'aspect est présenté comme concernant le verbe [7] ; plus récemment, cette catégorie grammaticale a été étendue au nom et à l'adjectif [8], puis à la préposition [9] – en l'occurrence, ce qui nous intéresse est de savoir si cette extension peut concerner *en* et, si oui, de quelle manière. L'hypothèse ici soutenue – sans originalité du fait que le test (bien connu depuis Vendler 1967) de <*en* + Dét.$_{\text{Indéf.}}$ + N$_{\text{temps}}$> est utilisé pour repérer l'aspect d'un emploi verbal – est que cette préposition implique bien l'aspect dans son identité, ce que l'on montrera en partant de l'examen des ajouts à tête *en* de sens temporel.

Ce type d'ajout implique une présentation « resserrée » du procès [10], comme on le dit du passé simple saisissant d'un coup l'ensemble de l'accomplissement des différentes phases d'un processus [11] et du coup en neutralisant la succession, avec pour conséquence un effet de « vivacité narrative » (Wilmet, 2010 : 273), de « rapidité » (Wilmet, *op. cit.* : 286) [12]. Cette précision a donc une incidence sur la présentation de l'identité du prédicat qu'elle complète, ce dernier apparaissant global et compact [13]. Du

---

7 Voir l'entrée « aspect » dans le *Dictionnaire des Sciences du langage* (Neveu 2004).

8 Voir J.-C. Anscombre (1986) et beaucoup d'autres travaux du même auteur par la suite, G. Gross (1996), G. Gross & F. Kiefer (1995).

9 Voir R. Jackendoff (1974), Z. Harris (1976), D. Leeman (1996 & 1999), J.-M. Merle (2005 & 2008).

10 Nous entendons par « procès » simplement le contenu de l'idée verbale (action, état, événement, etc.).

11 « En ce qui concerne les procès et actions en général, ils ont en propre le rythme qui peut être lent, rapide, etc. ainsi que l'éventuelle conformité de leur déroulement à un modèle. » (Van de Velde, 2009 : 25)

12 L. de Saussure (2003) parle de « propriété narrative » de l'aspect perfectif du fait qu'il suppose un procès borné à droite, ce qui est une condition nécessaire de la narration. On pourrait contester la notion de « rapidité » associée à l'aspect ou aux temps dits « perfectifs », du fait qu'ils peuvent être associés à des adverbes disant au contraire la durée, comme dans cet exemple forgé : *En deux heures, il comprit progressivement / lentement ce qui lui était demandé*. Mais on peut, pour expliquer la combinaison, avancer l'hypothèse que justement, sans l'adverbe, l'interprétation serait que la compréhension fut rapide, ce que ne souhaite pas le locuteur – on n'a donc pas affaire à un contre exemple mais à l'inverse, si l'on admet cette hypothèse, à une confirmation de l'analyse suivant laquelle la perfectivité est interprétée (par défaut) comme liée à la rapidité.

13 Une contestation possible de cette conclusion serait dans le fait que l'ajout temporel peut avoir pour effet de dissocier son résultat du procès qui y aboutit, comme dans *Il parvint au sommet en deux jours* (où *en deux jours* mesure l'étape antérieure à l'arrivée elle-

fait que le déroulement d'une action dépend de son agent [14], l'identité du circonstant a également une répercussion sur la présentation de l'identité du sujet, ce qui conduit à l'hypothèse dérivée que ce dernier est l'objet d'une seconde prédication : non seulement il lui est attribué l'accomplissement d'une certaine action mais de plus, celle-ci ayant été conduite vivement, rapidement, il est prédiqué de lui ces mêmes qualités – avec les jugements qui peuvent en être inférés.

En somme, on est plus proche, avec ce type d'ajout, de ce que C. Molinier (1990) range dans les « adverbes de manière orientés vers le sujet » (tel *attentivement* dans *Paul a lu attentivement la notice*, paraphrasable par *Paul a été attentif dans sa lecture de la notice*) que de ce qui est classé dans les adverbes de temps (tels *longtemps*, *momentanément*, *provisoirement*), qui ne concerne que le déroulement du procès. Ainsi, dans l'exemple (1) l'ajout *en un quart d'heure* spécifie la durée de « faire ses devoirs » en la montrant « bornée », *i.e*. dotée d'un point de départ et d'une limite de fin (le procès est télique : le résultat est atteint), ce qui constitue l'apport de la préposition (par opposition, par exemple, à *pendant (un quart d'heure)*, *pour (une semaine)*, susceptibles également de marquer la durée [15]).

(1) Balthazar fait ses devoirs en un quart d'heure

Mais cet aspect « global » conféré au procès implique aussi un jugement sur la manière dont l'action a été accomplie (de type « c'est rapide ») [16], et donc « se reverse » [17] sur celui qui l'a accomplie (« Balthazar est rapide »). L'inférence n'est cependant pas axiologiquement explicite [18], en ceci que l'interlocuteur est laissé libre de son interprétation – on peut considérer que faire ses devoirs en un quart d'heure, c'est bien parce que c'est rapide, ou ce n'est pas bien parce que c'est trop rapide, que cela témoigne de l'intelligence vive de Balthazar, ou au contraire de sa désinvolture à l'égard du travail scolaire, etc. [19].

---

même) ; on peut néanmoins considérer que cette combinaison montre justement que ce type de verbe n'est pas strictement ponctuel (ainsi qu'on le considère généralement), mais inclut dans sa dénotation l'idée qu'un certain temps est nécessaire pour atteindre le résultat (ainsi la première définition du *Grand Larousse de la Langue Française* est-elle pour *parvenir* : « arriver, venir jusqu'à un terme » où *jusqu'à* implique bien une durée).

14 Voir D. van de Velde (2009 : 20).

15 Voir A.-M. Berthonneau (1989), P. Cadiot (1987 [1991]), D. Leeman (2011).

16 Voir G. Gougenheim (1950 : 189) : « *Je ferai le trajet en trois jours* signifie que le trajet s'effectuera (*et s'effectuera rapidement*) en occupant ces trois jours. » [nous soulignons]

17 Cette idée de « réversion » sur le sujet est empruntée à G. Guillaume (1919).

18 Voir F. Lachaux (2005) sur la périphrase *être en train de*.

19 À propos de *lire ce livre en deux heures*, J.-J. Franckel et D. Lebaud commentent ainsi le rôle du circonstant : « spécifie qualitativement l'occurrence de lecture qui se construit (elle peut notamment déboucher sur des valeurs du type *vite fait, laborieux, constituant la*

L'hypothèse d'une « réversion », sur le sujet, de l'identité ainsi attribuée à la durée se confirme *a contrario* par le fait que, si l'ajout est en l'occurrence compatible avec la position frontale d'une phrase négative (contrairement aux adverbes de manière tels que caractérisés par Molinier 1990) [20], l'effet produit en est une qualification du sujet beaucoup plus nette, épinglant sa lenteur ou sa paresse, en tous cas une incapacité à faire les choses dans les temps habituels ou attendus :

(2) En un quart d'heure, Balthazar n'a pas fait ses devoirs

(qui s'interprète : « en un quart d'heure, il n'a pas réussi à faire ses devoirs, il n'a même pas été capable de faire ses devoirs ») – l'enchaînement approprié est quelque chose comme *Il est vraiment nul !* plutôt que *Il est vraiment très fort !* (sauf par antiphrase) [21].

Ces deux hypothèses constituent donc un double apport concernant l'identité de la préposition *en* : c'est d'une part, comme tête d'un ajout de durée, un marqueur aspectuo-temporel et, d'autre part, étant donné sa valeur aspectuelle, un modalisateur non seulement du procès mais en outre de la présentation de son agent : on peut parler de « marqueur énonciatif » (voire d'« instruction d'ordre énonciatif ») dans la mesure où l'énonciateur engage par là son interlocuteur à porter un jugement sur le référent du sujet. C'est bien la préposition qui assure cette prédication, ce que montre le fait que, si on la commute avec d'autres, la qualification du sujet disparaît :

(3a) Dans un quart d'heure, Balthazar aura fait/n'aura pas fait ses devoirs

(3b) Après un quart d'heure (de conversation téléphonique), Balthazar a fait/n'a pas fait ses devoirs

(3c) À un quart d'heure près, Balthazar faisait/ne faisait pas ses devoirs

Quelques exemples permettront de concrétiser le propos. Si l'on parcourt la trentaine de millions de résultats affichés par Google en réponse aux requêtes <en un>, <en deux>, <en quelques>, etc., on observe, d'une part, de très rares cas où le lecteur est livré à lui-même pour l'interprétation :

(4) *Voile intégral : en un an 300 femmes ont été verbalisées* [chacun est laissé libre de juger si c'est peu ou beaucoup]

(5) *Bunia : deux personnes mortes de cholera en deux jours* [doit-on s'inquiéter ? La réponse dépend de chacun – c'est en lisant l'article que

---

bonne mesure, bref *deux heures* prend le statut d'un étalon qualitatif, avec tendance à une polarisation en positif ou en négatif » (1991 : 68).

20 Ce n'est pas le seul cas où un SP introduit par *en* se distingue d'autres ajouts apparemment semblables, comme le montre D. Vigier (2003 : 99-100).

21 Sur les enchaînements révélateurs de l'orientation argumentative d'un énoncé, cf. J.-C. Anscombre et O. Ducrot (1983).

l'on saura que l'on a affaire à une épidémie naissante qui mobilise les centres médicaux de l'ensemble du pays]

(6) *Découvrez Bilbao en deux jours* [deux réactions possibles : « c'est de l'arnaque, il est impossible de découvrir tous les trésors de Bilbao en deux jours », aussi bien que « l'organisation de cette visite est merveilleusement efficace : comme annoncé, on ne manque rien de l'essentiel »]

(7) *Brésil : un 4e journaliste assassiné en trois mois au Brésil* [la seule trace de l'avis de l'auteur est la spécification *en trois mois*, qui n'est pas utile à l'information objective puisque la dépêche est datée, ce qui permet de localiser temporellement l'assassinat – le lecteur est libre d'interpréter à son gré la précision]

mais surtout, d'autre part, une écrasante majorité de cas où l'énonciateur livre un indice sur sa propre opinion, fondée sur l'estimation que la durée qu'introduit *en* est brève, si bien que l'événement ainsi localisé est compris comme quantitativement excessif (à l'aune temporelle établie par l'ajout) :

(8) *Deux vols en deux jours dans le même supermarché* [le fait que se produisent deux vols en deux jours n'a rien de particulièrement original, mais la spécification *même* tend à faire conclure « c'est beaucoup (pour un seul magasin) »]

(9) *Marseille : neuf morts en deux mois. Deux hommes ont été tués en deux jours, mercredi et jeudi, à Marseille, dans deux règlements de comptes, un phénomène récurrent qui a déjà fait neuf morts et deux blessés dans la ville et sa région depuis le début de l'année* [neuf morts en deux mois à Marseille peut *a priori* être jugé banal aussi bien que scandaleux, mais l'adverbe *déjà* employé par l'auteur montre que, pour lui, le nombre de ces règlements de comptes devient inquiétant]

(10) *Bac pro en trois ans : une opportunité, mais bien des embûches* [*une opportunité* représente un jugement positif, que contredisent aussitôt *mais* et le terme négatif, qui plus est introduit par un déterminant pluriel indiquant la grande quantité, *bien des embûches* : la réduction à trois ans de la préparation de cet examen est donc jugée négativement par l'auteur (car elle lui apparaît trop courte)]

(11) *Un triplé… en trois minutes ! – Football* [la symétrie dans les nombres, mise en valeur par la ponctuation, vise à transmettre l'idée que l'on a là un exploit (un nombre de buts marqués remarquable vu le très court laps de temps au cours duquel ils l'ont été)]

Il ressort de ces exemples, tels que les interprète le profane [22], que la spécification temporelle <*en Dét Ntps*> est très généralement utilisée pour

22 Nous remercions en particulier notre informateur non linguiste Jean-Michel Rivière (Usseau, Deux-Sèvres) pour s'être volontiers prêté à nos demandes de commentaires sur sa réception des brèves qui lui ont été soumises.

indiquer un intervalle considéré comme court, la réalisation du procès pouvant alors être jugée positivement ou négativement par rapport à cette aune [23].

La durée peut toutefois être explicitement spécifiée comme quantitativement importante, ainsi avec *plus de* :

(12) En plus de trente ans de métier, j'en ai vu des magouilles ! [24]

L'énoncé (12) fait ressortir une équivalence entre « des magouilles » et un intervalle de temps présenté comme important quantitativement : le nombre de magouilles apparaît d'autant plus impressionnant (et à déplorer) que la durée qu'il occupe est orienté vers le « plus » (ce qui s'y produit est donc du même coup interprété aussi comme allant vers le « plus »), et réciproquement, la formulation exclamative, en elle-même intensive, amplifie le temps professionnel au cours duquel ces magouilles ont été observées. Si l'on compare avec *En trente ans de métier, j'ai vu des magouilles*, on constate que la suppression des marqueurs de quantité a pour effet de ramener l'interprétation à un constat atténué : l'hypothèse rejoint le commentaire produit à propos de la présence de l'adverbe de longueur (cf. note 12) – sans explicitation de la grande quantité, la phrase réduirait la portée de l'affirmation, contredisant l'intention du locuteur qui, par conséquent, « en rajoute » pour bien se faire comprendre [25].

LA PRÉPOSITION *EN* COMME MARQUEUR ASPECTUO-TEMPOREL

L'hypothèse concernant l'aspect propre à *en* comme introducteur d'ajout temporel est donc que cette préposition présente un intervalle borné – et par conséquent relève d'un aspect perfectif, voire ponctuel. L'origine de cette

---

23 On peut évidemment inventer des exemples contredisant l'hypothèse selon laquelle la préposition *en* introduit une durée présentée comme courte (pour citer ceux que forge un relecteur en tout anonymat) : *L'Univers s'est formé en plusieurs milliards d'années. / L'escargot, en deux heures d'une lente progression, n'avait parcouru que quelques mètres. / Il n'a obtenu qu'un seul diplôme en dix ans d'études* : ces énoncés sont parfaitement acceptables, nous ne le contestons aucunement – simplement, ils sont beaucoup moins représentés, ce qui nous semble signifier que, dans l'intuition linguistique des locuteurs, ce type de formulation va dans le sens de la brièveté plutôt que dans celui de la longueur. L'objection d'ailleurs perd de sa pertinence si l'on admet l'hypothèse produite à propos de *En deux heures, il comprit progressivement / lentement ce qui lui était demandé* (cf. note 12).

24 Nous remercions Jean-Jacques Franckel pour cet exemple, auquel nous n'avions pas pensé.

25 La modification quantitative *plus de* n'est pas toujours possible (Oguma 2000) : hors contexte, on dira *Balthazar a fait ses devoirs en moins d'un quart d'heure* plus volontiers que *Balthazar a fait ses devoirs en plus d'un quart d'heure*. Cette dernière formulation nécessite une mise en situation pour être naturelle (par exemple : *Alors que d'habitude il s'en débarrasse en cinq minutes, aujourd'hui Balthazar a fait ses devoirs en plus d'un quart d'heure*).

hypothèse est bien entendu dans le fait que ce type de constituant sert précisément de test pour repérer un emploi verbal de type « accomplissement » (pour reprendre la terminologie popularisée par Vendler 1967) ; elle s'appuie en outre sur l'observation des propriétés du syntagme et celle de ses relations avec son co-texte dans les énoncés attestés.

La structure interne de <*en* + GN_{tps})>

En l'occurrence en effet, la préposition a pour complément un groupe nominal doté d'un déterminant [26], lequel ne peut être que quantitatif [27] :

(13a) *Balthazar a fait ses devoirs {en l'heure / en cette heure / en des heures / en n'importe quelle heure / en certaines heures / en quelles heures} ?

(13b) Balthazar a fait ses devoirs {en une (seule) heure / en une heure et demie / en moins d'une heure / en quelques heures / en peu d'heures / en combien d'heures} ?

Le déterminant partitif, qui introduit une quantité non bornée, est exclu :

(14) *Balthazar a fait ses devoirs en du temps

De ce fait, les noms dits « massifs » – donc aspectuellement non bornés – ne pourraient *a priori* apparaître, en restant au singulier, qu'avec les indéfinis de type *peu de*. Mais seul le nom *temps* paraît possible dans ce contexte [28] :

(15) *Balthazar a fait ses devoirs en peu de durée

L'aspect perfectif que confère la préposition à l'expression de la durée que forme son complément se double d'une présentation resserrée au point qu'elle peut atteindre le ponctuel – autrement dit l'absence même de durée. Cette orientation vers le « - » s'observe en particulier à ceci :

- les exemples et modifieurs attestés : dans le corpus de D. Vigier (2004), tous les énoncés disent le peu de temps, et la plupart des exemples (110) à (123) sont de type *en moins de (en moins de cinq minutes)*, mais on ne trouve aucun *en plus de* [29] ;

- la sélection des déterminants dans le syntagme : l'énoncé suivant illustre de manière particulièrement remarquable la relation de *quelques* à

---

26 En général, la préposition *en* ne se fait pas suivre d'un déterminant.

27 A.-M. Berthonneau (1989) remarque la contrainte qui interdit **en des heures* alors que *pendant des heures* est permis.

28 Mis à part *en peu de temps*, les premiers résultats de Google pour la requête <un peu d> ne fournissent pour les noms à valeur temporelle au singulier que le vers de Ronsard (« Las ! Voyez comme en peu d'espace, Mignonne… »).

29 La combinaison existe néanmoins, comme le montre (12), mais elle est contrainte, comme suggéré en note 25. L'absence de cette occurrence dans le corpus cité n'est donc pas étonnante.

l'instantanéité, opposée à celle de *plusieurs* avec la plus grande lenteur et la progressivité [30] : *Le début typique d'un AVC est soudain, le tableau clinique étant complété en quelques minutes. Ailleurs, il peut s'agir d'une installation progressive en plusieurs heures, voire jours*. [31] À titre d'exemple, sur Google, la requête <en quelques heures> débouche sur l'affichage de 33 500 000 résultats, tandis que la requête <en plusieurs heures> n'aboutit qu'à 6 460 000 attestations [32] ;

- **la sélection des noms dans le syntagme** : *en un moment* apparaît peu naturel par comparaison avec *en un instant* à sens temporel [33] ;

- voire **la sélection des verbes dans le co-texte** – l'intensif accentue la connotation de rapidité dans (16) où l'on a *fondre* plutôt que *diminuer* ou en (17) où *accabler* prend la place de l'attendu *battre* :

(16) Régime booster : vos kilos fondent en deux semaines !

(17) Le Racing accable Brive en six minutes !

- **les ajouts associés au syntagme nominal** (ils vont toujours dans le sens du « bref ») :

(18) Des offres lancées en un temps record

(19) La carrière de Steven Spielberg en cinq minutes chrono

(20) Les « supervolcans » se réveillent en quelques décennies seulement.

Les relations entre le syntagme et son co-texte

Trois observations confirment l'argumentation qui précède :

- **les enchaînements possibles** – un énoncé comme *Je ferai le trajet en trois jours* peut se voir surenchéri par *et même moins* (donc une orientation vers le peu), mais non par *et même plus* [34] :

---

30 P. Gondret (1976) a montré que *quelques* est orienté vers le « peu » tandis que *plusieurs* l'est vers le « beaucoup ». Les éventuelles contestations de cette analyse (par exemple, Gaatone 2006) ne nous semblent pas annuler cette intuition fondamentale.

31 Grand merci à Denis Vigier pour nous avoir procuré cet exemple.

32 Nous n'accordons cependant à ces chiffres qu'une valeur relative, ayant souvent le sentiment (linguistique) que, pour être attestés, certains énoncés n'en sont pas moins d'acceptabilité douteuse – ainsi trouve-t-on de très nombreux exemples de *en un peu de temps* là où l'on attendrait plutôt *en peu de temps* (entre autres : *Je garde un excellent souvenir du Burundi, pays qui s'est développé en un peu de temps et sur tous les plans*). D'ailleurs, pour l'un des relecteurs anonymes, qui privilégie ses propres exemples forgés, l'ensemble de ces observations n'est pas convaincant du fait que le corpus, quoique attesté, « ne reflète pas la réalité des usages naturels ». Ainsi oppose-t-il *Il a fait fortune, soit, mais en fort longtemps*, à notre hypothèse selon laquelle l'ajout irait dans le sens du « court ». De fait, un rapide parcours montre que, si *fort longtemps* est attesté dans Google, ce n'est jamais avec *en*.

33 Sur la différence d'orientation entre les deux noms, cf. D. Leeman & C. Vaguer (2011).

(21a) Je ferai le trajet en trois jours – et même moins.

(21b) *Je ferai le trajet en trois jours et même plus.

- les incidents ou adverbes d'énonciation attestés visent également à tirer vers le court :

(22) *Organiser une conférence web en six mois, fastoche ?* [la question est l'écho du présupposé selon lequel l'organisation en question n'a rien de simple, surtout dans un temps aussi court – il va naturellement être proposé le moyen d'y parvenir facilement]

- le contraste quantitatif entre X et Y est également un vecteur de l'interprétation de *en Y* comme orienté vers le bref (cf. *supra*) :

(23) *Réformer l'orthographe en six jours* [pour n'importe quel Français, cette annonce relève de l'utopie ou de la provocation, vu la complexité de la tâche évoquée et le nombre de tentatives passées (autant d'échecs) comparés à la durée très courte annoncée pour l'accomplir]

(24) *Comprendre l'origine de la dette en quelques minutes* [le début de l'article ainsi intitulé résume la situation telle que ressentie par le citoyen lambda : « S'il est difficile de comprendre en temps réel les multiples péripéties de la crise financière… » – à quoi s'oppose l'optimiste *comprendre en quelques minutes*]

(25) *Comment devenir parfait en trois jours.* [35]

Du bornage…

Nous ne suivons donc pas, en l'occurrence, P. Cadiot et Y.-M. Visetti (2001 : 34) dans la totalité des effets énumérés qu'ils attribuent à la préposition : le trait « inclusion non bornée » vaut sans doute pour leurs exemples, où la préposition introduit un nom massif *(mer, chaleur, flammes, l'air),* bien qu'il paraisse contredire les notions d'« ajustement », de « saturation », de « fusion » qui sont données par la suite – comment peut-on s'ajuster à une substance sans limites ? Mais pour ce qui est des SP de type *en un quart d'heure,* la préposition dans *X en Y* établit une coïncidence

34 Sauf à imposer une autre interprétation en créant un co-texte approprié (voir aussi la note 25) : *Un plein ne me suffira pas car je ferai le trajet en trois jours et même plus.*

35 Ainsi sommes-nous sceptiques face à la contestation suivante d'un relecteur anonyme : « un énoncé comme *J'attire votre attention sur le fait que quelques étudiants se sont plaints* est orienté vers le beaucoup et non vers le peu » où l'effet quantitatif ne nous paraît pas concerner le déterminant lui-même si l'on compare l'énoncé proposé à *J'attire votre attention sur le fait que plusieurs étudiants se sont plaints*. L'importance attribuée à l'événement rapporté nous semble plutôt concerner le présupposé selon lequel il est mauvais, voire grave, pour l'administration universitaire, que des étudiants se plaignent, même si le cas est minoritaire : l'effet interprétatif serait le même avec *J'attire votre attention sur le fait qu'un étudiant s'est plaint* (alors que « un », c'est moins que « quelques »).

exacte entre « X » *(faire ses devoirs)* et « Y » *(un quart d'heure)* [36] : dire que les devoirs sont faits en un quart d'heure aligne la réalisation des devoirs sur l'intervalle du quart d'heure. En revanche, nous retiendrons de ces auteurs l'idée d'une « transaction » entre le qualitatif et le quantitatif – c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, d'une qualification du procès et de son sujet à travers ce qu'il fait, et plus particulièrement, avec l'ajout, à travers le temps qu'il met à le faire.

Plus précise est la distinction opérée par D. Vigier dans sa thèse (2004, chap. 4) entre SP postposé et SP antéposé, qui montre que, dans le premier cas, la préposition introduit une « coalescence » (selon le terme de Cadiot 1997) mais, dans le second, soit une coalescence, soit une « contenance » ; ainsi, *Je ferai le trajet en trois jours* marque une correspondance exacte entre le trajet et les trois jours, tandis que *En trois jours, je ferai le trajet* se prête à l'interprétation selon laquelle le trajet peut durer moins de trois jours (Vigier, 2004 : 125) : *Tranquillisez-vous, en trois jours je ferai le trajet : 24h me suffisent*. Il n'en reste pas moins que, même dans le second cas où *en* introduit une durée plus large que celle qui est nécessaire à l'accomplissement du procès, cette durée est bornée [37].

… à l'instantanéité

La lecture de l'ensemble des locutions introduites par *en* dans l'ouvrage de J. Dubois et F. Dubois-Charlier (2004) *Locutions en français* fait apparaître à l'intuition diverses contributions sémantiques, soit (en le formulant comme les dictionnaires classiques) : la manière *(en compote)*, l'espace *(en aval de)*, le temps *(en date du)*, etc. Parmi ces expressions, certaines sont plus particulièrement dévolues à la spécification d'un espace de temps (*en quelques instants*, *(en) l'espace d'un éclair*, *en cinq sec*, etc.), et il s'avère que la liste de ces locutions montre une remarquable homogénéité de point de vue, en ceci que le laps de temps ainsi configuré est toujours de l'ordre du bref, voire réduit à l'instantané : l'action présentée apparaît donc non seulement bornée (*i.e.* d'aspect perfectif), mais également

---

36 On considère généralement (pour un point sur la question, voir Berthonneau 1991) que, lorsque la phrase suppose une itération (par exemple, *tomber trois fois*), le procès n'occupe pas l'entier de la durée, si bien que *en* introduit alors non une identité mais une inclusion (si *Grand-mère est tombée trois fois en une journée*, cela ne signifie pas, invoque-t-on, que les chutes ont occupé toute la journée). Il est toutefois possible de soutenir que ce qui est vrai dans la réalité référentielle ne l'est pas forcément dans la présentation linguistique que l'on en fait, et que la préposition *en* montre justement les trois chutes occupant toute la journée, par opposition à *dans* qui instituerait la journée davantage comme un contenant *(tomber trois fois dans une journée, c'est inquiétant)*.

37 On peut toutefois s'interroger sur le naturel de ce type d'échange, la réponse proposée se jouant de l'interlocuteur, la phrase finale produisant un effet de surprise contredisant ce qui a été annoncé au préalable – ce qui nous paraît confirmer que le sens fondamental est bien celui d'une correspondance exacte entre le procès et la durée introduite par *en*.

rapide, « ramassée » en une seule opération, résultat compris, occupant le minimum de temps :

(26) Il a fait fortune en un clin d'œil.

Or, l'existence de bornes ne présuppose pas en soi que l'intervalle dont elles marquent les limites soit court (et pour les verbes, d'ailleurs, l'aspect instantané n'est pas à confondre avec le perfectif, ce dernier impliquant une durée, au contraire du premier). L'aspect que confère *en* au procès en donne une vision « resserrée » du fait que la succession des différentes phases de l'action apparaît alors neutralisée, comme si l'on n'avait affaire qu'à une action unique – présentée comme ponctuelle car n'occupant qu'une étendue réduite à un clin d'œil, un instant, un éclair, un mot, un rien de temps, une fraction de seconde.

Or, si l'on admet que l'entrée dans le code d'un emploi, et son figement, en quelque sorte cristallisent un caractère fondamental de l'identité d'une unité, alors on peut avancer l'hypothèse que *en* véhicule une certaine vision de l'événement ou de la situation mettant en jeu l'instantanéité (Vendler 1967) – soit de leur déroulement, soit de la perception que l'on en a, soit encore des conditions dans lesquelles un jugement est porté. Parler d'« aspect instantané » peut paraître exagéré, quand ce type d'ajout sert habituellement de critère pour caractériser un verbe d'aspect perfectif et télique, mais non un verbe d'aspect ponctuel (dans des exemples comme *En moins de trois secondes, elle se retrouva nue*, l'espace de temps concerne non le fait de se retrouver telle, mais le temps qu'il a fallu pour arriver à ce résultat). Il s'agit pour nous, par ce terme, d'indiquer que la durée est orientée vers zéro (ce que n'indiquent pas en eux-mêmes les termes « perfectif » ou « télique »).

QU'EN EST-IL DE L'ASPECT DE *EN* DANS SES AUTRES EMPLOIS ?

L'hypothèse soutenue jusqu'ici concerne les emplois dits « temporels » [38] et tient que *en*, dans la relation *X en Y*, d'une part, présente la durée énoncée par Y comme un intervalle borné, et ce de telle sorte que, d'autre part, selon la dimension de l'intervalle, les deux bornes sont susceptibles de se confondre et donc la durée d'être réduite à un point. Dans les deux cas, une « fusion » se produit entre X et Y, en ceci que X correspond exactement à ce que mesure Y et que, réciproquement, Y n'a de sens qu'en tant que mesure de X [39] – d'où les effets observés dans les exemples de la section précédente,

38 La formulation, pour traditionnelle qu'elle soit, n'en est pas moins erronée dans la mesure où ce n'est pas la préposition elle-même qui marque l'espace (ou le temps, etc.), mais son complément : la préposition a, dans tous ses emplois, une identité qui relie selon les mêmes modalités son sujet et ce complément, quel qu'il soit.

39 Autrement dit, l'interprétation de l'ajout Y est fonction de ce qu'il qualifie, de même que celle du sujet X est fonction de l'ajout : *en trente ans* dans *En trente ans, il a construit un*

cette étroite coïncidence ouvrant la voie aux mises en contraste et aux jugements, selon les valeurs ou stéréotypes subjectivement mobilisés.

L'emploi dit « spatial »

Cette hypothèse, pour avoir quelque consistance, doit se vérifier sur au moins un cas de figure différent : nous prendrons celui où *en* introduit un complément d'ordre « spatial », lequel s'avère le moins apte *a priori* à justifier l'hypothèse guillaumienne d'une « réversion » de l'idée nominale sur le sujet [40]. De fait, la difficulté rencontrée par C. Guimier (1978) [41] est de rendre compatibles, au sein d'une définition unitaire de la préposition, *une table en bois* (où « table » et « bois » sont confondus en une même entité) et *habiter en France* (où le sujet ne représente qu'un point dans le pays en question : il paraît en effet contre-intuitif de parler ici de « fusion » entre les deux) – où l'on ne voit pas quelle idée de « France » se reverserait sur le sujet pour en modifier l'identité.

Cependant, il suffit de penser à des énoncés parallèles comme *Ce sportif français habite en Suisse* (ou *Cet artiste français* a *émigré en Belgique* ou *s'exile en Russie*) pour se rendre compte du mouvement de « réversion » qui s'opère automatiquement, si bien que l'artiste en question change immédiatement d'identité dans l'esprit de l'interlocuteur, sa représentation se voyant brusquement chargée d'un certain nombre de stéréotypes [42]… De même, *être professeur en Sorbonne* (exemple de Guimier 1978) n'a pas la même valeur que *être professeur à la Sorbonne*, du fait que si l'on peut être aussi bien secrétaire ou agent de maintenance à la Sorbonne, il serait pour le moins surprenant d'entendre *Je suis secrétaire en Sorbonne* ou *Il est embauché comme agent de maintenance en Sorbonne*. La préposition *en* à la fois fait voir la Sorbonne comme autre chose qu'un simple lieu et le professeur en question comme plus qu'un simple enseignant : ainsi que le remarquait I. Tamba-Mecz (1983 : 121) à propos d'exemples comme *une*

---

empire ne s'interprète pas comme *en trente ans* dans *En trente ans, il n'a pas une fois trompé sa femme*. L'orientation vers le peu est une hypothèse fondée sur le fait que c'est le premier type d'exemple qui est le plus massivement représenté.

40 Cas « un peu moins nets », selon l'aveu de G. Guillaume lui-même (1919, 1956-1957 : 269), et que C. Guimier (1978) cherche à résoudre en établissant une définition supposant des saisies successives dans la localisation d'une entité – donc sans tenir compte de la caractérisation de *en* par la réversion sur le sujet de l'idée véhiculée par le complément de la préposition.

41 Entre autres. Voir la présentation très complète que fait D. Vigier (2013) des travaux qui ont concerné jusqu'ici la préposition.

42 Réciproquement pour *être* ou *habiter en France*, le phénomène apparaît clairement dans un énoncé minimalement contextualisé comme *Ali habite en France*, qui convoque aussitôt, là encore, un certain nombre d'associations (« il est fils de harki », ou « il a dû s'exiler pour des raisons politiques », ou « il n'a pas de papiers », ou « il poursuit des études supérieures », etc.).

table en bois, *en* instaure une relation consubstantielle entre les deux entités, telle que ni l'une ni l'autre ne sont autonomes [43]– un professeur dit *en Sorbonne* est un certain type de professeur comme *Sorbonne* précédé de *en* n'est pas un simple lieu (fût-il universitaire). Pareillement, *être nounou en village* ne revient pas à s'annoncer comme *être nounou dans un village* : la première formulation établit un certain statut de la nounou (*en village* annonçant que des propriétés spécifiques du lieu ont leur incidence sur l'exercice de la profession) alors que le seconde ne fait que situer le cadre spatial de l'activité en question.

En bref, il y a bien, dans ces emplois également, ce processus d'assimilation de X à ce qu'est (représente) Y, et c'est dans cette « réversion » que l'on peut (selon nous) loger l'aspect que véhicule la préposition : avec *en Suisse*, je reconfigure instantanément ma représentation de « ce sportif français » selon les stéréotypes évoqués par la Suisse (tandis que *Cet artiste français habite au nord de la Suisse* se borne à localiser géographiquement son domicile) ; de même, avec *en Sorbonne* ou *en village* j'infléchis immédiatement l'idée première de l'identité du professeur ou de la nounou (ce qui ne se produit pas avec *à la Sorbonne*, *dans un village*). L'aspect instantané est celui du résultat de la transformation qui s'opère, provient de ce processus de « fusion », d'« ajustement », de « saturation » qui, en somme, construit d'emblée un « 2 en 1 » – une nouvelle unité symbiotique [44].

Ouverture sur les emplois « notionnels » [45]

Nous ne nous attarderons pas sur les emplois de *en* avec des noms abstraits (minutieusement traités par B. Martinie et D. Vigier 2013), sinon pour devancer une objection probable en y étendant l'analyse précédente : l'hypothèse que *en* renferme une valeur aspectuelle de l'ordre du perfectif, voire de l'instantané, n'est-elle pas contredite par le fait que cette préposition sélectionne des noms d'aspect statif – l'état étant, justement,

43 Naturellement, le lecteur avisé ne manquera pas de poser la question de la justification de l'alternance (obligatoire) entre *en* devant les noms de pays féminins et *à* (et l'article) devant les noms de pays masculins : *en Suisse* mais *au Luxembourg* : le lien entre la préposition, l'absence d'article, le genre et le nombre est esquissé par A. Eskénazi (1987) et relayé par D. Leeman (2012). Il est de fait que cette contrainte ne s'observe pas seulement pour les noms de pays : elle se rencontre aussi par exemple dans la sélection des noms possibles pour les circonstants de type *en toute N* (*en toute tranquillité* vs **en tout calme* ou *en toute hypothèse* vs **en tout postulat*) étudiés dans Leeman (1991, 1998). Pour une hypothèse sur la combinaison de *en* avec les noms de territoire, voir Homma 2009, 2010.

44 La question de la combinaison de *en* avec les noms géographiques est traitée dans D. Leeman (2013).

45 B. Pottier (1962 : 125-126) a établi la trilogie « spatial », « temporel », « notionnel » en particulier pour les emplois des prépositions.

aspectuellement non borné ? La généralisation de l'hypothèse précédemment avancée est que dans (27) le syntagme prépositionnel incite à un retour sur l'identité attribuée d'abord à l'élève (ce n'est pas un élève banal, quelconque), lequel est re-situé instantanément dans une sous-catégorie typique : le fait que le perfectif borne le prédispose à séparer, à discrétiser, et par là à introduire une nouvelle catégorie :

(27) Un élève en difficulté

De même, dans (28) l'expression *en attente* indique certes l'état présent du colis (et en cela n'est pas d'ordre perfectif, encore moins ponctuel), mais en même temps définit le statut du colis – et c'est en cela que le syntagme est perfectif (il délimite un type, une catégorie), voire d'aspect instantané (du fait que la reconsidération de l'identité du colis est immédiate dans l'esprit des locuteurs) :

(28) Un colis en attente

CONCLUSION : LA PRÉPOSITION *EN* COMME MARQUEUR ÉNONCIATIF

De ce qui précède émerge clairement, nous semble-t-il, que *en* est un marqueur énonciatif, en ce qu'il témoigne d'un certain point de vue à transmettre sur le sujet de la préposition (c'est-à-dire le X modifié par le SP, directement dans des cas tels que *professeur en Sorbonne*, indirectement dans des cas comme *Balthazar a fait ses devoirs en un quart d'heure*, puisque le nom *Balthazar* est le sujet du groupe verbal directement modifié par le SP, et que c'est en tant que tel qu'il se trouve concerné par l'expression de la durée de son action).

Parmi les nombreuses études dévolues à la préposition *en*, certaines en ont déjà évoqué le rôle énonciatif, telle celle d'A. Eskénazi (1987) concernant l'indication spatiale impliquant les noms de département (qui traite de la question de savoir pourquoi on lit, dans les résultats électoraux publiés par les journaux, *en Ardèche* mais *dans l'Isère*, et ce que signifie le *Vous entrez en Puy-de-Dôme* qu'on lit sur le panneau autoroutier, face au plus classique *dans le Puy-de-Dôme*), ou encore celle de S. Reboul (1994) enquêtant sur les conditions d'emploi de *à la Guadeloupe* vs. *en Guadeloupe*.

J.-J. Franckel (1989 : 63 *sqq.*) a également montré que la périphrase *être en train de* marque une discordance entre ce qui est (constaté) et ce qui devrait être (selon l'énonciateur), mais sans véritablement affecter ce rôle énonciatif à la préposition – ce qui est également le cas de F. Lachaux (2005) – ; en revanche, l'article de 1991 de J.-J. Franckel et D. Lebaud est très net à cet égard (cf. note 19), qui précise, à propos de *en avance / en retard* :

> Précédé de *en*, le décalage temporel marqué par *avance* [et par *retard*, D.L.] se trouve réinvesti d'une valeur purement qualitative **qui se reporte sur le sujet**. *En avance* [et *en retard*, D.L.] est d'ailleurs la seule séquence compatible avec *je suis* (**Je suis à l'avance, par avance*). (Franckel & Lebaud, 1991 : 68) [nous soulignons]

Ces contributions ont introduit le rapport à établir, dans l'identité de la préposition, entre *en* et la subjectivité (le dire de l'énonciateur). En faisant le lien avec l'hypothèse retenue de *en* marqueur aspectuo-temporel, on peut préciser ce rapport prédicatif en définissant le marquage énonciatif de *en* dans les ajouts spatiaux ou notionnels comme l'indication que le sujet n'a pas l'identité qu'on lui affecte d'emblée, ou dans les ajouts temporels de durée de type *en un quart d'heure* comme l'incitation à tirer les conséquences, quant au jugement que l'on peut porter sur le sujet de l'action, du fait que le procès a par lui été accompli en moins de temps qu'il ne faut pour le dire…

RÉFÉRENCES

ANSCOMBRE J.-C. (1986). L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? *Langue française* 72, 4-39.

ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983). *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

BERTHONNEAU A.-M. (1989). *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps du lexique à l'énoncé*. Thèse d'État soutenue en l'Université Paris VII.

BERTHONNEAU A.-M. (1991). *Pendant* et *pour*, variations sur la durée et donation de la référence. *Langue française* 91, 102-124.

BORILLO A. (2005). Identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect. In : H. Bat-Zeev Shyldkrot, N. Le Querler (éds), *Les Périphrases Verbales*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 67-82.

CADIOT P. (1987 [1991]). *De la grammaire à la cognition. La préposition 'pour'*. Paris : Éditions du CNRS.

CADIOT P. (1997). *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.

CADIOT P., VISETTI Y.-M. (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques*. Paris : Presses Universitaires de France.

DESCLÉS J.-P. (2009). Prédication en logique et en linguistique, une approche cognitive et formelle. In : A. H. Ibrahim (éd.), *Prédicats, prédication et structures prédicatives*. Paris : Cellule de Recherche en Linguistique, 82-111.

DO-HURINVILLE D. T. (2007). Étude sémantique et syntaxique de *être en train de*. *L'Information grammaticale* 113, 32-39.

DO-HURINVILLE D. T. (2008). Étude sémantique et syntaxique de *en plein N*. *L'Information grammaticale* 116, 3-9.

DUBOIS J., DUBOIS-CHARLIER F. (2004). *Locutions en français*. Aix-en-Provence : chez les auteurs.

ESKÉNAZI A. (1987). Député DE Saône-et-Loire – Préfet DU Rhône – EN Vendée. *Linx* 16, 28-69.

FRANCKEL J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève/Paris : Droz.

FRANCKEL J.-J. (éd.) (2002). *Langue française, n° 133 : Le lexique, entre identité et variation*. Paris : Larousse.

FRANCKEL J.-J., LEBAUD D. (1991). Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe. *Langue française* 91, 56-79.

FRANCKEL J.-J., PAILLARD D. (2007). *Grammaire des prépositions*. Tome I. Paris/Gap : Ophrys.

GAATONE D. (2006). La problématique des notions d'« indéfinitude » et de « prédication » à travers la comparaison de *quelques* et *plusieurs*. In : F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (éds), *Indéfini et prédication*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 25-35.

GONDRET P. (1976). *Quelques*, *plusieurs*, *certains*, *divers* : une étude sémantique. *Le Français moderne* 2, 143-152.

GOUGENHEIM G. (1950). Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français moderne. *Journal de psychologie* 43, 180-192.

GROSS G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 121, 54-72.

GROSS G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

GROSS G., KIEFER F. (1995). La structure événementielle des substantifs. *Folia Linguistica* XXIX-1/2, 43-65.

GUILBERT L., LAGANE R., NIOBEY G. (1973). *Grand Larousse de la Langue Française en sept volumes*. Paris : Larousse.

GUILLAUME G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Nizet.

GUILLAUME G. (1956-1957 [1982]). *Leçons de linguistique 1956-1957. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*. In R. Valin, W. Hirtle, A. Joly (éds). Québec/Lille : Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Lille.

GUIMIER C. (1978). *En* et *dans* en français moderne. *Revue des langues romanes* 83 (2), 277-306.

HAAS P. (2011). L'expression de l'aspect grammatical dans le domaine nominal : le cas de *en plein N*. Communication au colloque *Prépositions & Aspectualité*, 3-4 juin 2011, Université de Provence. [Actes à paraître dans *Faits de Langues*]

HARRIS Z. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.

HOMMA Y. (2009). *L'identité des prépositions dans leur variation. Approche énonciative de 'en', 'dans', 'pour' et 'par'*. Thèse de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

HOMMA Y. (2010). Étude sur l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français. *Les Cahiers de l'ED 139 2009-2010*. Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 35-53.

HOMMA Y. (2011). Principes de fonctionnement de la préposition *en* et absence d'article dans son régime. *Langue française* 171, 77-88.

JACKENDOFF R. (1974). *X-Bar Theory*. Cambridge : M.I.T. Press.

KINDT S. (1999). *En pleurs* vs. *en pleurant* : deux analyses irréconciliables ? *Travaux de linguistique* 38, 109-118.

LACHAUX F. (2005). La périphrase *être en train de*, perspective interlinguale (anglais-français) : une modalisation de l'aspect. In : H. Bat-Zeev Shyldkrot, N. Le Querler (éds), *Les Périphrases Verbales*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 119-142.

LEEMAN D. (1991). Les compléments adverbiaux de phrase de type *en toute N* : *En toute objectivité, Paul est un crétin*. *Linx n° spécial : Études de Linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, 237-260.

LEEMAN D. (1996 [1998]). La préposition comme catégorie prédicative. In : M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (éds), *Studia Romanica Upsaliensia, n° 56 : Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 327-334.

LEEMAN D. (1999). La préposition : un auxiliaire du nom ? *Langages* 135, 75-86.

LEEMAN D. (2011). *Pour* et l'indication de la durée : *je suis là pour une semaine* vs. **je reste là pour une semaine*. Les contraintes observées montrent-elles le caractère aspectuel de la préposition ? Communication au colloque *Prépositions & Aspectualité*, 3-4 juin 2011, Université de Provence. [Actes à paraître dans *Faits de Langues*]

LEEMAN D. (2012). La préposition *en* et les noms de pays. *Hommages à Peter Blumenthal*. Bern : Peter Lang. [http://www.danielle-leeman.com/Hommages_Blumenthal_Leeman.pdf]

LEEMAN D. (2013). Pourquoi peut-on dire *être en faute*, *être dans l'erreur*, mais non **être dans la faute*, **être en erreur* ? *Langue française* 178, 81-92.

LEEMAN D., VAGUER C. (éds) (2006a). *Modèles linguistiques, vol. 53 : La préposition en français*. Tome XXVII-1. Toulon : Éditions des dauphins.

LEEMAN D., VAGUER C. (éds) (2006b). *Modèles linguistiques, vol. 54 : La préposition en français (II)*. Tome XXVII-2. Toulon : Éditions des dauphins.

LEEMAN D., VAGUER C. (2011). *Instant magique* ou *moment de bonheur* : quelques considérations sur le temps qui passe. In : D. Amiot, W. De Mulder, E. Moline, D. Stosic (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*. Berne : Peter Lang, 303-313.

MARTINIE B., VIGIER D. (2013). Le régime nominal de la préposition *en* dans la construction <*être en* + Nabstrait> : une étude aspectuelle. *Langue française* 178, 59-79.

MERLE J.-M. (2005 [2011]). Remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier. *Travaux du CLAIX* 21, 249-274.

MERLE J.-M. (2008). Prépositions et aspect. *L'Information grammaticale* 117, 52-56.

MOLINIER C. (1990). Une classification des adverbes en *–ment*. *Langue française* 88, 28-40.

MULLER C. (1996 [1998]). Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion. In : M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (éds), *Studia Romanica Upsaliensia, n° 56 : Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 355-366.

NEVEU F. (2004). *Dictionnaire des Sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

OGUMA K. (2000). Préposition *en* : contraintes et hypothèse – lecture critique des travaux de D. Leeman. *Furusango furansubungaku ronshû* 40, 85-111.

POTTIER B. (1962). *Systématique des éléments de relation*. Paris : Klincksieck.

REBOUL S. (1994). *À la Guadeloupe* / *en Guadeloupe* : vers une interprétation cognitive ? *Langue française* 103, 68-79.

SAUSSURE (de) L. (2003). *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles : De Boeck-Duculot. [http://lidifra.free.fr/files/cpte%20rendu%20Louis%20de%20Saussure.pdf]

SPANG-HANSSEN E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : G.E.C. Gads Forlag.

TAMBA-MECZ I. (1983). La composante référentielle dans « Un manteau de laine » « Un manteau en laine ». *Langue française* 57, 119-128.

VAGUER C. (2008). Classement syntaxique des prépositions simples du français. *Langue française* 157, 20-36.

VAN DE VELDE D. (2009). Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux. *Langages* 175, 15-32.

VENDLER Z. (1967). Verbs and Times. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press, 97-121.

VENDRYES J. (1950). *Le Langage*. Paris : Albin Michel.

VIGIER D. (2003). Les syntagmes prépositionnels en *en N* détachés en tête de phrase référant à des activités. *Lingvisticae Investigationes* XXVI-1, 97-122.

VIGIER D. (2004). *Les groupes prépositionnels en <en N> : de la phrase au discours*. Thèse de l'Université Paris 3-Sorbonne nouvelle.

VIGIER D. (2013). Sémantique de la préposition *en* : quelques repères. *Langue française* 178, 3-19.

WILMET M. (2010[5]). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.